Limoges Métropole
Communauté urbaine

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

POUR L'HABITAT COLLECTIF

Je composte en bas de mon immeuble ou grâce aux lombrics

Même en immeuble, je peux composter ! Je dépose mes biodéchets dans un composteur installé sur un espace vert en bas de chez moi. Et s'il n'y a pas d'espaces verts, je peux opter pour le lombricompostage. Mes biodéchets sont alors digérés par des vers de compost entreposés dans des bacs montés sur plusieurs étages : le lombricomposteur. Celui-ci peut être entreposé sur le balcon, dans le garage, etc. Au bout de 3 mois, mes déchets sont transformés en compost.

Compostage en pied d'immeuble

Limoges Métropole propose un accompagnement à la mise en place d'un composteur en pied d'immeuble :

- Réalisation des démarches auprès des bailleurs ou des syndicats de copropriétés.
- Recensement des foyers volontaires.
- Organisation des réunions d'informations sur le compostage.
- Étude de la mise en place de la zone de compostage en partenariat avec les habitants, le syndic ou le bailleur.
- Suivi régulier du composteur mis en place.
- Formation des foyers intéressés par le compostage.
- Aide aux participants à récupérer leur compost.
- **Un composteur gratuit par tranche de 20 foyers.**

Ça m'intéresse pour mon immeuble ! Plus d'infos ci-dessous.

J'opte pour le lombricompostage

- **La Communauté Urbaine propose un modèle de lombricomposteur de 48L** avec des vers Eisenia au tarif préférentiel de 45€ (modalités d'acquisition des lombricomposteurs cidessous).
- **Je peux aussi fabriquer mon lombricomposteur moi-même** : guide de fabrication téléchargeable sur le site internet de Limoges Métropole (www.limoges-métropole.fr). Si je choisis cette option, la communauté urbaine me fournit les vers.

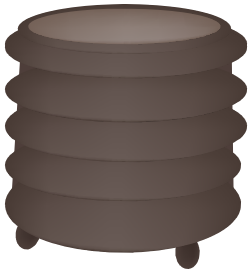

Idées reçues sur le lombricompostage

- **Je vais être envahi de vers ? Faux :** Les vers régulent leur nombre en fonction de leur espace et de leur nourriture. De plus ils détestent la lumière ! Ils resteront donc bien confinés dans le lombricomposteur.
- **Le lombricompostage, ça sent mauvais ? Faux :** Un lombricomposteur bien entretenu ne sent rien. Une odeur désagréable serait le signe que des bactéries indésirables (bactéries anaérobies) se sont développées. Dans ce cas, j'arrête de nourrir les vers et je remue doucement les déchets du niveau supérieur pour apporter de l'air.

Par ailleurs, un apport régulier de morceaux de cartons dans le lombricomposteur évite aux déchets de s'agglomérer et assure une bonne circulation d'air.

MARCHE À SUIVRE

- **Compostage :** mon immeuble dispose d'espaces verts et je suis partant pour la mise en place d'un composteur en bas de chez moi ? Je contacte la Direction de la Propreté.
- **J'ai des questions sur le lombricompostage,** je souhaite voir fonctionner un lombricomposteur ? Rendez-vous à la Direction de la Propreté.

Zéro déchet, Zéro gaspi !

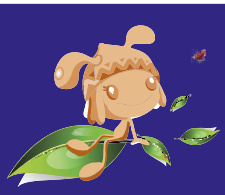

DIRECTION DE LA PROPRETÉ - 71, ROUTE DE NEXON - LIMOGES
N° vert (appel gratuit) : **0 800 86 11 11** - www.limoges-metropole.fr
Par courrier : **LIMOGES MÉTROPOLE** - 19, rue Bernard-Palissy - 87031 LIMOGES Cedex

ADEME

Aureil • Boisseuil • Bonnac-la-Côte • Chaptelat • Condat-sur-Vienne • Couzeix • Eyjeaux • Feytiat • Isle • Le Palais-sur-Vienne • Le Vigen • Limoges • Panazol • Peyrilhac Rilhac-Rancon • Saint-Gence • Saint-Just-le-Martel • Solignac • Verneuil-sur-Vienne • Veyrac